

Une part des députés LREM ne veut pas « refaire le match » à l'Assemblée

© 13/09/2018 |  Terre-net Média

Plusieurs députés de la majorité, qui avaient réclamé en vain en mai de graver dans la loi la sortie du glyphosate en 2021, ont affirmé jeudi qu'ils n'entendaient pas « refaire le match », avec le retour du projet de loi agriculture et alimentation à l'Assemblée.

Leur amendement, rejeté au printemps, « a contribué à ce que le débat politique se porte sur les concrétisations de cet engagement présidentiel, réaffirmé depuis », a souligné jeudi dans l'hémicycle Matthieu Orphelin. Il est l'un des fers de lance du combat contre cet herbicide jugé « cancérigène probable » par l'Organisation mondiale de la santé, avec une quarantaine d'autres « marcheurs ». Dix autres députés LREM, François-Michel Lambert en tête, ont cependant déposé pour cette nouvelle lecture du projet de loi un amendement pour faire interdire cette substance, principe actif du Roundup de Monsanto, « à compter du 1er juillet 2021 ».

Matthieu Orphelin a expliqué lui ne pas vouloir « refaire le match », mettant en avant « les avancées obtenues », dont un plan d'actions « avec des mesures nouvelles et emblématiques », tout en saluant le travail accompli sur ce sujet par l'ex-ministre de l'environnement Nicolas Hulot, dont il est un proche.

Appuyé par une tribune des membres LREM de la commission du Développement durable, il a néanmoins promis qu'en cas d'absence d'avancées, une proposition de loi serait déposée.

Ex-président du groupe LREM, Richard Ferrand avait proposé en juin la constitution d'une mission parlementaire sur **le glyphosate**, pour « s'assurer de la progression des travaux nécessaires » afin de **trouver des alternatives à cet herbicide**. Elle devrait débiter ses travaux le 27 septembre, selon une source parlementaire.

De son côté, l'ex-ministre socialiste de l'écologie Delphine Batho (aujourd'hui non-inscrite) a exhorté ses collègues à « **voter l'interdiction du glyphosate** », déplorant une méthode « factice » du gouvernement qui fait « porter le fardeau des pesticides et du glyphosate au monde agricole ». L'élue des Deux-Sèvres, qui défendra un amendement sur ce sujet, a ajouté que dans le combat sur les néonicotinoïdes, ces insecticides « tueurs d'abeilles », « on a entendu les mêmes arguments », notant qu'aujourd'hui avec leur interdiction en France « tous se réjouissent ».